

# SECTIONS PROVINCIALES ET SECTIONS SPÉCIALES

## Sections provinciales du CMFC

Chaque section provinciale a un conseil d'administration, des comités et un personnel administratif qui lui sont propres. Les membres doivent adhérer à l'organisation nationale ainsi qu'à une section (à l'exception des spécialistes affiliés et des membres des territoires et hors Canada qui ne sont pas tenus d'adhérer à une section ou qui peuvent s'inscrire à la section de leur choix). Les sections provinciales représentent et défendent les intérêts des membres au sein de leur province. Elles offrent et approuvent des programmes de FMC/DPC, y compris des assemblées scientifiques annuelles provinciales.

## Section des enseignants

La Section des enseignants a été fondée en 1978 afin de promouvoir la discipline universitaire de la médecine familiale dans le cadre des objectifs de formation du Collège. Elle publie un bulletin d'information électronique qui fournit des conseils et des suggestions en matière d'enseignement ainsi que d'autres ressources d'intérêt pour les médecins de famille qui enseignent, soit à temps complet, soit à temps partiel. Chaque année, la Section coordonne des sessions de perfectionnement destinées aux professeurs dans le cadre du Forum en médecine familiale. Tout membre du Collège chargé d'enseigner ou ayant un intérêt pour l'enseignement de la médecine familiale peut devenir membre de cette Section.

## Section des chercheurs

Fondée en 1995, la Section des chercheurs encourage la recherche en médecine familiale, soutient les chercheurs et vise à accroître leur capacité d'effectuer leurs travaux de recherche. La Section est constituée d'un comité de direction composé de représentants régionaux. Elle distribue un bulletin d'information électronique mensuel intitulé Kaléidoscope aux membres de la Section. Tout membre du CMFC qui travaille dans le domaine de la recherche en médecine familiale ou qui a un intérêt particulier pour la recherche peut devenir membre de cette Section.

## Section des résidents

La Section des résidents a été créée en 1989 afin d'assurer le lien entre le CMFC et les résidents en médecine familiale partout au Canada. Cette Section regroupe tous les résidents en médecine familiale au Canada. Deux représentants de chaque programme de résidence en médecine familiale au Canada sont élus par leurs pairs pour former le Conseil des représentants de la Section des résidents. Une page à l'intention des résidents est publiée régulièrement dans *Le Médecin de famille canadien*.

## Section des étudiants en médecine

La Section des étudiants en médecine assure le lien entre le CMFC et les étudiants en médecine dans l'ensemble du pays. Le Conseil de la Section des étudiants en médecine est composé de représentants des étudiants en médecine des Groupes d'intérêt en médecine familiale (GIMF) dans chaque faculté de médecine.

## Section des médecins de famille avec intérêts particuliers ou pratiques ciblées

Nouvellement créée, cette Section soutient les médecins de famille en matière de formation, de réseautage, de développement professionnel continu et de défense des intérêts dans des domaines qui touchent la pratique.



Votre voix en  
médecine familiale.